



## Durée d'audition devant juge

-----  
Par Julbard

Bonjour,

Pouvez vous me dire combien de temps dure approximativement une audition devant le juge pour une mise sous tutelle?

Merci beaucoup

-----  
Par Durock

Bonjour

Voir là :  
<https://www.forum-juridique.net/famille/tutelle-curatelle/tutelle/duree-d-audition-devant-juge-t57420.html>

Cdt

-----  
Par TUT03

Bonjour

si la situation est simple, pas de conflit familial, pas d'opposition diverse, une vingtaine de minutes tout au plus sinon cela peut aller jusqu'à 45 minutes à une heure, le juge tranchera dans le sens de l'intérêt de la personne protégée

qui êtes vous dans cette situation ? le futur majeur protégé ? un membre de la famille ?

-----  
Par Julbard

Moi je suis le petit-fils de la personne a protéger, ses enfants sont loin et ont signé tous les papiers disant qu'ils sont d'accord que je sois le tuteur.

-----  
Par TUT03

et vous qu'en pensez vous ? quelle est votre inquiétude vis à vis de cette audience ?

-----  
Par Julbard

Non en fait je suis pas spécialement inquiet, c'est que j'ai un autre rendez-vous 1h30 après la convocation et je voulais être sûr de l'honorer.

-----  
Par TUT03

par contre si c'est en fin de matinée ou journée, il risque d'y avoir du retard, parfois une heure selon le déroulé des audiences précédentes

-----  
Par Julbard

Merci pour vos renseignements